

Meurchin

notre ville



Bulletin municipal Mai 2021 - N° 484



CARNAVAL A L'ECOLE MATERNELLE !



Plus de photos sur le site internet de la commune.

Suite pages 4 et 5

Marché Hebdomadaire chaque samedi de 8h00 à 12h30
sur le parking de la place.



RAPPEL : Masques obligatoires



PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE



SE LAVIER
TRÈS RÉGULIÈREMENT
LES MAINS



TOUSSER OU ÉTERNUER
DANS SON COUDE
OU DANS UN MOUCHOIR



ÉVITER DE SE TOUCHER
LE VISAGE



RESPECTER
DES DISTANCES



SALUER
SANS SE SERRER
LA MAIN

www.meurchin.fr



La Médiathèque est ouverte

AUX HORAIRES HABITUELS :

- Mardi et Vendredi de 14h à 18h
- Mercredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- Jeudi de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 13h

Vous pouvez consulter le catalogue sur : <https://meurchin.bibli.fr/>
Vous avez perdu vos identifiants ? N'hésitez-pas à nous les demander.

Vous pouvez également bénéficier du catalogue de la Bibliothèque Numérique mis à disposition par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais. Plusieurs millions de documents dématérialisés (livres, films, musique etc.) sont à portée de clic !! **RDV sur : <https://mediatheque.pasdecalais.fr>**

L'heure du conte

TU VEUX ÉCOUTER UNE HISTOIRE ?



Les heures du conte sont disponibles sur le site de la Médiathèque Pour Petites et Grandes Z'Oreilles Retrouvez nos lectures à voix haute sur : <https://meurchin.bibli.fr>

Exposition SIMONE DECOUPE



Du 5 au 25 Mai. Plasticienne et artiste du papier, **Simone Découpe** reproduit sur des feuilles de papier, grâce à son scalpel, des motifs décoratifs, géométriques, inspirés par l'entomologie, la botanique, l'architecture. Elle ne dit pas « papier découpé » mais « dentelle de papier » pour parler de son art.

Elle est intervenue auprès des enfants accueillis lors des centres du mercredi et du groupe des ados de l'école d'arts plastiques de la médiathèque.

Simone Découpe est accueillie à Meurchin dans le cadre du dispositif CLEA porté par la CALL.



Du 5 au 25 mai 2021, à la Médiathèque : Exposition ouverte aux heures d'ouverture de la médiathèque. **Entrée Libre**



Rencontre avec Nicolas GOUNY



Nicolas GOUNY interviendra vendredi 21 mai auprès de 2 classes de l'Ecole Les Platanes.

Auteur et illustrateur jeunesse

Après de solides études en littérature et en économie, **Nicolas Gouny** a passé une dizaine d'années dans l'édition pédagogique publique, avant de devenir illustrateur à temps plein. Il dessine à l'aide de sa tablette graphique un univers coloré et fantaisiste, et porte grande attention à la poésie ténue des petites choses.



Projet en partenariat avec la Médiathèque de Lens, la ville de Loos en Gohelle et aidé par la CALL.





En qualité de Maire de la Ville de MEURCHIN, je détiens une responsabilité dans le domaine de la prévention des risques majeurs qui pourraient toucher notre territoire.

L'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde, obligatoire depuis la loi du 13 août 2004, a pour objet d'anticiper la mise en place d'une cellule de crise municipale en cas de sinistre important. Cette cellule, composée d'élus et d'agents municipaux, a pour mission de gérer l'ensemble des interventions internes et externes et d'informer avec précision et rapidité les autorités administratives, les secours et bien sûr, les meurchinoises et meurchinois.

Qu'il soit d'origine naturelle ou technologique, le risque demeure dans notre quotidien et reste, la plupart du temps, imprévisible. Les exigences de sécurité sont telles, que nous nous préparons continuellement à affronter ces événements.

Précisément, communiquer et sensibiliser : c'est l'objet principal de ce Plan Communal de Sauvegarde. Il permet de vous informer en toute transparence, des éventuels effets de risques connus ou supposés, afin de mieux gérer l'éventuelle situation de crise. Il rappelle également toutes les dispositions à respecter en cas d'incidents majeurs.

Ensuite, prévenir et protéger : travail quotidien des services municipaux qui améliorent leurs connaissances, accompagnés par des professionnels ; maîtriser la politique d'urbanisme et toujours améliorer la sécurité sur notre commune.

Et enfin, mobiliser et réagir, avec le maximum d'efficacité, en déclenchant tous les moyens à la disposition de la commune.

Ce document permet de rester informé, car anticiper c'est mieux se protéger.

Le Maire de Meurchin,
Frédéric ALLOÏ



*Mais que s'est-il donc passé
Dans le bureau de M. le Maire ??*



Une INVASION !!!!

*M. le Maire
mène l'enquête ...*



Meurchin Notre Ville N° 484 - MAI 2021 Mensuel d'information

Rédaction et administration : Mairie de Meurchin - Place Jean Jaurès - 62410 Meurchin - ☎ 03.21.74.08.13 - Fondateur : Augustin LESCOUF

Directeur de Publication : Frédéric ALLOÏ, Maire - Rédacteur en Chef : Frédéric ALLOÏ - Rédaction et photos : Brigitte MARTIN

Impression : Imprimerie L'Artésienne - ZI de l'Alouette - rue F. Jacob - 62800 Liévin - ☎ 03.21.72.78.90

CARNAVAL A L'ECOLE MATERNELLE

Malgré une conjoncture un peu compliquée ces derniers mois avec la crise sanitaire, pas question toutefois pour toutes les structures encadrant la jeunesse de passer à côté du Carnaval.



Petit jeu :
Trouvez l'erreur !!

Vive l'heure des crêpes !!



C'est sans les parents, mesures sanitaires obligent, que les enfants s'en sont donnés à cœur joie. Chansons, danses, défilés costumés ont animé cette journée qui s'est terminée sur une touche sucrée avec le goûter de crêpes pour tous !!

De délicieuses crêpes réalisées le matin même par l'Association des Bambins. Les enfants se sont régalés.

L'ambiance était à la joie et à la bonne humeur pour ce dernier carnaval. Grand merci aux parents qui ont su une nouvelle fois faire preuve de beaucoup d'imagination pour déguiser leurs bambins et au personnel enseignant d'avoir préservé ce moment de fête pour les enfants.

Et voilà, les CARNAVALS c'est fini pour cette année !



Mais ne quittons pas l'école car quelques jours après, se préparait un autre évènement.

La journée des ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) leur est dédiée chaque année le premier vendredi du printemps. Elle a pour but de les mettre à l'honneur.

Et cette année, les « Maîtresses » avaient préparé le terrain pour leur arrivée !

Banderoles, cotillons, cierges étincelants et musique afin de les accueillir sur le tapis rouge. Et oui, elles le méritent bien. Parole de maîtresse !!

À Meurchin, les ATSEM sont au nombre de quatre et elles accompagnent les enfants au fil de la journée scolaire, parfois de la pause méridienne, une grande aide pour les institutrices et une grande attache pour les enfants.



Les missions de l'ATSEM

Dans chaque école maternelle, les missions de l'ATSEM sont variées :

- Aide à l'enfant dans l'acquisition de son autonomie ;
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants ;
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques ;
- Aménagement et entretien des locaux et des matériaux destinés aux enfants ;
- Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents ou familles ;
- Encadrement éventuel des enfants avant, pendant et après le repas.



Vous cherchez un emploi ?

DEST1 peut vous aider, vous soutenir, vous écouter. Des coachs vous aideront à surmonter vos différentes problématiques au travers d'ateliers collectifs ou individuels.

Ce coaching est adapté à votre rythme, Libre d'adhésion et gratuit.

88, avenue du 4 septembre 62300 Lens

dest1.lens@groupevitaminet.com site : www.dest1.fr

Appelez Nathalie

06.71.85.65.74

ou

Appelez Abdelhack

07.88.63.67.42

Les COACHS assureront des permanences au CCAS de Meurchin chaque 2^{ème} MARDI après-midi du mois, de 14h00 à 17h00. N'hésitez pas à les contacter.

A la suite du durcissement des restrictions sanitaires et l'annonce de l'annulation par notre centre de vacances, nous sommes dans l'obligation d'annuler notre Séjour Seniors 2021... ce n'est que partie remise, le groupe de travail du C.C.A.S. va se mobiliser et travailler sur nos prochaines actions Seniors.



Toute la famille, très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

Monsieur Marcel VASSE

Remercie sincèrement toutes les personnes

Leur ayant exprimé leur témoignage d'amitié et d'affection.



Les prochaines élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021.

Appel à candidatures pour la tenue des élections des dimanches 20 et 27 juin 2021.

Nous remercions les Meurchinoises et les Meurchinois qui souhaitent y participer de bien vouloir prendre contact avec la Mairie au 03.21.74.08.13. Vous préciserez vos nom, prénom et numéro de téléphone et vous serez appelés.

Démontage de la structure du SKATE-PARK



Nous avons été dans l'obligation de démonter le Skate Park en urgence.

En effet, la structure était régulièrement vandalisée (incendie, dégradation des grilles, etc) d'où sa dangerosité. De plus les règles d'usages n'étaient pas respectées.

Cette structure sera installée dans un autre lieu. Le choix du nouvel emplacement sera discuté avec les enfants du futur Conseil Municipal Jeunes et les différents acteurs concernés par ce lieu.

Nous en profitons pour rappeler à tout à chacun que le city-stade est fermé au public le dimanche. Un panneau sera prochainement installé pour que chaque utilisateur de la structure ne puisse ignorer l'existence d'un règlement pourtant bien affiché.



RAPPEL : *Ce Concours est placé sous le signe de l'environnement.*

Il est organisé par la municipalité et a pour but de récompenser les actions menées par les Meurchinois en faveur de l'embellissement de leur cadre de vie. Le fleurissement des maisons d'habitation constitue l'un des facteurs d'amélioration de la qualité de vie.

Les bulletins d'inscription sont disponibles à l'accueil de la Mairie et au Service Environnement.

Alors n'attendez pas plus longtemps, tous à vos binettes !!

► Inscriptions en Mairie jusqu'au 1^{er} juillet 2021 inclus.



**Centres de Loisirs ALSH, vacances d'été
2021**

Inscriptions du 25 mai au 11 juin 2021

Attention, les places sont limitées même pendant les périodes d'inscription.

Une majoration de 1€/jour/par enfant sera appliquée pour toute inscription arrivée en retard.



Groupe Large Union Expérience et Renouveau

Le Chef de l'Etat déclarait ce 31 Mars : « *Si nous restons unis, solidaires, si nous savons nous organiser les prochaines semaines, nous verrons la lumière au bout du tunnel* ». Alors que certains de nos commerçants locaux sont de nouveaux privés d'accueillir leur clientèle, même sur rendez-vous individuels, il eût été appréciable d'effectuer une distribution de chocolats ou d'organiser une chasse à l'oeuf. Penser une telle chose alors que certains habitants de la commune nous ont quittés ces dernières semaines, en raison de la propagation du virus ! Nous aurions peut-être dû ouvrir les centres de loisirs ? Non, ces décisions ne sont pas une question d'économies pour la commune mais de bons sens puisque le principe de ce confinement est d'éviter les brassages, d'autant plus que nos petites têtes blondes seraient plus contaminantes. La sagesse doit primer et l'union doit prévaloir. Quant à l'effort demandé aux associations, il est avant tout la résultante de quelques années de mauvaise gestion dont nous nous serions bien passés. Nous rappelons qu'il est possible aussi d'apporter notre aide aux associations en participant assidument à leurs manifestations. L'effort est collectif : pour la deuxième année consécutive, nos élus ne pèsent pas sur une partie du budget de la commune puisqu'ils ne souscrivent pas au Complément d'assurance retraite des élus locaux (CAREL) et le Fonds de pension des élus locaux (FONPEL). Près de 16 000 euros ont été économisés depuis notre arrivée. Cet effort est légitime eu égard à la prospective de notre commune que vous pouvez retrouver dans ce numéro : les chiffres parlent d'eux-mêmes. Et, enfin, s'il fallait le répéter, nous regarderons attentivement l'évolution de la situation de nos associations et restons à leurs côtés pour solliciter des subventions auxquelles elles pourraient prétendre, autres que communales. Groupe Large Union Expérience et Renouveau.

Agir Pour Notre Ville

Année blanche pour la collectivité, Oui même les oeufs de Pâques pour les enfants ont été supprimés. Pour les Meurchinois, NON malgré nos demandes de revoir leurs copies, monsieur le maire et sa majorité ont voté POUR (effet de levier) l'augmentation de vos taxes foncières et une coupe drastique des subventions aux associations même celles engagées auprès des fédérations françaises de sports. Nous rappellerons que toutes ces décisions prises cette année seront revues l'année prochaine comme l'a si bien dit monsieur le maire. Le point positif du 10 avril 2021, nous étions présents aux côtés des salariés de la Française de mécanique de Douvrin, des maires et élus, de Xavier Bertrand Président de région, de Sabine Van Heghe et Cathy Apourceau Sénatrices, suite à cette mobilisation gratifiée de "positive" Stellantis a confirmé la production du moteur.

Censure déguisée le NV d'avril, nos propos sont consultables sur notre page.

Agir Pour Notre Ville

06 85 54 80 93 ou sur <http://www.facebook.com/agirpournotrevillemeurchin>

Club de Gymnastique et d'entretien



Madame Poignant Sandrine nouvellement élue à la Présidence du Club de Gymnastique ET d'entretien de Meurchin remercie les adhérentes du club de lui accorder leur confiance. Elle fera en sorte de marcher sur les traces d'Anne-Marie Poret et ainsi de satisfaire pleinement les membres de l'association.

Elle a à cœur de pérenniser le club créé il y a presque 30 ans, et qui rassemble près de 60 adhérentes. Pour le secrétariat, elle sera épaulée par Me Swidder Danielle et Me Patricia Demerlier à la trésorerie.

Vous pouvez contacter la Présidente au 06/47/81/45/04 ou Sandrinepoignant@icloud.com

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles vous informe

Prochain Don du Sang à Meurchin

Le Lundi 17 Mai 2021 de 14h00 à 19h00

Salle de la Mairie, Place Jean Jaurès

Etant donné le contexte sanitaire, la collecte se fait sur rendez-vous.

<http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>



Le MERCREDI 26 MAI 2021
Dès 7h00

Prochain passage des encombrants

RAPPEL

Maximum 1m³ par collecte.
Pas d'objet de plus d'1m60 ou plus de 40 kg.



La collecte des encombrants des particuliers (petit ameublement, matelas et sommiers, objets métalliques et résidus de plomberie, bois, petits objets en plastique, sanitaires) est réalisée 1 fois par trimestre sur l'ensemble des communes de la Communauté d'agglomération.

Vous pouvez suivre ce lien pour plus d'informations sur votre commune :

<https://dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr/collecte2021/>

Les habitants sont appelés au civisme et à ne pas encombrer inutilement les trottoirs avec leurs déchets volumineux. Il est également rappelé que les dépôts sauvages sont interdits et peuvent faire l'objet d'amendes.

Attention, ne pas déposer : déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, cartons, tout produit chimique (peinture, lasure, ...), tôles en fibrociment, pneumatiques, bonbonnes de gaz, vitres, miroirs et fenêtres munies de leurs vitres.

RAPPEL : Meurchin dépend de la déchèterie de **Pont-à Vendin**

Informations et demande de carte d'accès : dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr



Vous voulez être acteur de votre ville ?

La municipalité vous donne la possibilité de vous impliquer ou de présenter un projet :

- ▶ Groupe de travail pour l'étude de l'évolution du café du Marais
- ▶ Groupe de travail pour le développement économique de Meurchin.
- ▶ Appel à projet pour l'utilisation du café du Marais.

Plus de renseignements sur le site de la ville : meurchin.fr

Nous vous informons de l'arrivée de nouveaux artisans !



LE POINT SUR LE BUDGET DE LA COMMUNE EN QUELQUES CHIFFRES.

Le 12 avril dernier, nous avons présenté en séance du Conseil Municipal, le budget primitif 2021. Comme nous l'avons expliqué lors de cette séance, nous avons dû prendre des décisions drastiques afin de maintenir l'amélioration de notre capacité d'autofinancement tout en respectant la procédure de l'équilibre du Budget.

Il est à préciser qu'un Budget doit être en équilibre en Dépenses et en Recettes, et que les recettes de fonctionnement de cette année ne seront malheureusement pas en augmentation, ce pourquoi, nous avons dû prendre des décisions concernant les dépenses. En effet, il a fallu remettre en place certains contrats pour lesquels, le suivi de certains bâtiments n'était plus d'actualité. Par ailleurs, depuis plusieurs mois, nous réévaluons l'ensemble des contrats de la collectivité pour réduire les coûts tout en gardant un service de qualité notamment pour, la téléphonie, les copieurs ou encore les assurances.

Concernant les subventions pour les Associations, Oui, nous avons dû réduire les versements pour cette année, mais aussi tous les frais de fonctionnement pour l'ensemble des services municipaux.

Concernant l'augmentation de la masse salariale, chaque année, nous devons prendre en considération l'évolution de carrière des agents. Il nous faut aussi prévoir, les remplacements des agents en arrêt de travail. Depuis quelques années, la collectivité n'est plus assurée concernant le paiement des agents en arrêt maladie. A l'heure actuelle, nous sommes dans l'obligation de maintenir financièrement le budget des agents suite à un arrêt maladie, (paiement du salaire de l'agent en arrêt puis le paiement du salaire du remplaçant de cet agent !!)

Bien évidemment nous allons remettre en place rapidement cette assurance afin de protéger la collectivité.

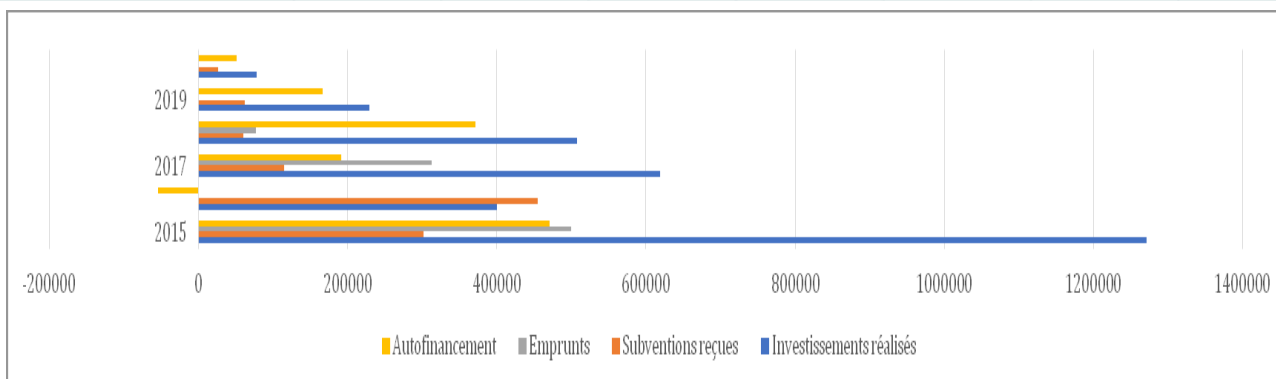
Pour la section d'investissement, d'une part, la situation financière de la collectivité ne nous permettait pas un nouvel emprunt, d'autre part, nous avons priorisé la sécurité avec la sécurisation du carrefour, l'éclairage des ruelles, le changement des portes défectueuses des écoles primaire et maternelle mais aussi valorisé la propreté de la ville avec l'achat de corbeilles.

Données Financières rétrospectives de 2015 à 2020

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes de fonctionnement	3 914 135,42 €	3 955 086,94 €	3 986 333,49 €	4 137 446,52 €	4 047 707,04 €	3 898 426,47 €
Dépenses de fonctionnement	3 778 966,18 €	3 920 332,79 €	3 983 844,51 €	4 103 786,76 €	4 135 952,93 €	3 591 956,42 €
Résultat de l'année	135 169,24 €	34 754,15 €	2 488,98 €	33 659,76 €	-88 245,89 €	306 470,05 €
Capacité d'autofinancement brute	249 780,37 €	217 771,99 €	156 700,73 €	164 263,00 €	32 566,98 €	441 551,77 €
Remboursement capital emprunts	55 830,99 €	94 305,56 €	97 488,74 €	134 903,92 €	140 143,32 €	141 667,50 €
Capacité d'autofinancement nette	193 949,38 €	123 466,43 €	59 211,99 €	29 359,08 €	-107 576,34 €	299 884,27 €
% remboursement CAF par la dette	22 %	43 %	62 %	82 %	430 %	32 %
Capital restant dû	1 003 325,15 €	909 019,59 €	883 935,11 €	1 065 473,19 €	925 329,87 €	783 662,37 €
Désendettement année CAF	4 ans	4 ans, 2 mois	5 ans, 8 mois	6 ans, 6 mois	28 ans, 5 mois	1 an, 9 mois

Rétrospectif concernant la section d'investissements

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Investissements réalisés	1 271 464,07 €	400 275,74 €	618 448,28 €	507 870,29 €	228 625,65 €	77 583,53 €	3 104 267,56 €
Subventions reçues	301 180,67 €	454 582,06 €	114 328,59 €	60 252,75 €	61 976,61 €	26 218,14 €	1 018 538,82 €
Emprunts	500 000,00 €	0,00 €	312 404,28 €	76 442,00 €	0,00 €	0,00 €	888 846,28 €
Autofinancement	470 283,40 €	-54 306,32 €	191 715,41 €	371 175,54 €	166 649,04 €	51 365,39 €	1 196 882,46 €



Compte Administratif 2020 : Synthèse du compte de résultats

Section de fonctionnement :

- Recettes : 3.898.426,47€

- Dépenses : 3.591.956,42€



Soit un excédent de 306.470,05€

Section d'investissement :

Recettes : 368.153,85€

Dépenses : 276.390,08€



Soit un excédent de 91.763,85€

Le budget principal de l'exercice 2019 présentait :

Un déficit d'investissement de 100.853,52€

Un excédent de fonctionnement 48.547,19€

Résultats d'investissement :

91.763,85 - 100.853,52 = -9.089,67€

Résultat de fonctionnement :

306.470,05 + 48.547,19 = 355.017,24€

Résultat de l'exercice cumulé :

355.017,24 - 9.089,67 = 345.927,57€

Eléments de prospection de 2021 à 2025

	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes de fonctionnement	3 812 620,62 €	3 812 620,62 €	3 812 620,62 €	3 812 620,62 €	3 812 620,62 €
Dépenses de fonctionnement	3 607 222,00 €	3 604 605,90 €	3 601 910,39 €	3 599 250,56 €	3 596 552,40 €
Résultat de l'année	205 398,62 €	208 014,72 €	210 710,23 €	213 370,06 €	216 068,22 €
Capacité d'autofinancement brute	340 417,48 €	343 033,58 €	345 729,09 €	348 388,92 €	351 087,08 €
Remboursement capital emprunts	143 231,95 €	144 037,89 €	134 794,68 €	132 497,15 €	121 628,05 €
Capacité d'autofinancement nette	197 185,53 €	198 995,69 €	210 934,41 €	215 891,77 €	229 458,43 €
% remboursement CAF par la dette	42 %	42 %	39 %	38 %	35 %
Capital restant dû	640 430,42 €	495 592,53 €	360 797,85 €	228 300,70 €	106 672,05 €
Désendettement année CAF	1 an, 11 mois	1 an, 5 mois	1 an, 1 mois	8 mois	4 mois